



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 26 juillet 2017

**Discours de M. Edouard PHILIPPE, Premier ministre
Conseil interministériel du Tourisme
Mercredi 26 juillet 2017**

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui au cœur de l'été avec presque la moitié du gouvernement et une quinzaine de professionnels du secteur, quelques élus locaux pour accélérer le développement du tourisme en France.

Cela prouve deux choses : d'abord, que nous avons la conviction que le tourisme est un trésor national, un potentiel exceptionnel et je voudrais, en guise d'introduction, remercier Stendhal et ses « Mémoires d'un touriste » puisqu'il a à la fois popularisé l'expression « tourisme » et le concept même en France. Je le cite d'autant plus volontiers que son voyage et son grand tour commence en Normandie, qu'il se poursuit ensuite partout en France et qu'il va jusqu'en Italie mais je ne suis pas là pour vendre les trésors italiens.

Le tourisme, nous le savons, ce sont 8 % de notre PIB, ce sont 2 millions d'emplois directs et indirects. La France est souvent présentée, à juste titre, comme la première destination touristique au monde. Ça n'est pas rien, c'est même beaucoup, mais nous pouvons faire mieux, nous devons faire mieux, nous allons faire mieux.

Nous prévoyons 89 millions de visiteurs à la fin de l'année, soit presque 5 millions de plus qu'en 2016. Nous visons 100 millions en 2020. C'est un indicateur important mais tous ceux qui connaissent le tourisme – et vous l'avez dit et redit aujourd'hui – savent que cet indicateur ne doit pas masquer un certain nombre de marges de progression. Nous avons, nous recevons beaucoup de touristes mais ils dépensent souvent un peu moins chez nous qu'ils ne pourraient le faire ou qu'ils le font ailleurs : la dépense touristique est de l'ordre de 40 milliards d'euros, nous visons une dépense touristique de 50 milliards d'euros à l'horizon 2020.

Nous avons parfaitement conscience que le développement du tourisme sur notre planète est un mouvement de fond, un mouvement massif et un mouvement qui ne va pas s'arrêter. En 1950, 25 millions de touristes voyageaient à travers la planète ; aujourd'hui, nous sommes 1 milliard ; en 2030, ce seront près de 2 milliards d'humains qui choisiront de se déplacer pour découvrir de nouveaux territoires pour participer à cette expérience extraordinaire de voyager pour aller vers ailleurs et pour aller vers d'autres.

Le monde entier se met au tourisme. La concurrence est rude mais la France souhaite continuer et accentuer, à occuper et à prendre encore un peu plus d'avance dans cette première place.

Les constats à la fois des forces et des faiblesses de la France en matière de tourisme, ils sont connus, ils sont pour certains d'entre eux anciens et ils ne peuvent pas rester simplement des constats. Si nous voulons progresser, nous devons faire en sorte de nous fixer des objectifs et d'élaborer une méthode qui nous permet de les atteindre.

La réunion d'aujourd'hui était la première étape d'une méthode, la première concrétisation d'une méthode que nous voulons exprimer collectivement et qui doit nous permettre d'atteindre ces objectifs ambitieux.

Cette méthode, c'est la mobilisation complète du gouvernement car le tourisme n'est pas l'affaire du ministre en charge du Tourisme. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a dans son portefeuille ministériel, dans ses décrets d'attribution la charge du tourisme et il pilotera toute une série de réunions qui doivent nous permettre d'avancer.

Mais le développement touristique, c'est l'affaire de la totalité du gouvernement et c'est même l'affaire de la totalité de la sphère publique et des acteurs économiques qui ont tous collectivement intérêt à se mobiliser et à agir de concert pour atteindre les objectifs que nous nous fixons.

C'est la raison pour laquelle j'ai présidé aujourd'hui ce premier Conseil interministériel du tourisme, que je présiderai le second, le deuxième plus exactement, le 19 janvier prochain. Entre-temps, Jean-Yves LE DRIAN aura organisé des conseils de pilotage qui nous permettront, sujet par sujet, problème technique par problème technique, enjeu par enjeu, de faire sauter les verrous qui nous limitent et de trouver les solutions qui nous permettront d'avancer.

Je souligne cette très forte dimension interministérielle car je sais, cela a été parfois dit, y compris par des participants à cette réunion, combien l'absence du mot tourisme dans les termes de composition du gouvernement avait pu peut-être inquiéter, en tout cas surprendre. En vérité, c'est l'ensemble du gouvernement qui est en charge du tourisme et je pense que ça va se voir, je suis même assez sûr que ça va se voir.

Ce comité interministériel, il associe, en plus des membres du gouvernement, des acteurs essentiels qui sont présents autour de moi du développement touristique en France. Ils ont l'expérience, la compétence, les moyens. Ils sont à la fois des moteurs de l'activité touristique, des attracteurs, si j'ose dire, en tout cas des éléments d'attractivité considérable. Ils connaissent ce domaine et ils ont conscience, ça a été dit pendant cette réunion, qu'ils iront beaucoup plus loin ensemble que chacun de leur côté. Et cet esprit de travail collectif, de mobilisation collective, je le souligne. Je vous en remercie car je sais qu'il est une condition du succès.

Nous avons d'ores et déjà pris quatre décisions, plus exactement un certain nombre de décisions. D'abord, de nous engager dans ce travail collectif. Ensuite, pour faciliter l'attractivité, d'améliorer la façon dont nous délivrons des visas et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a indiqué que nous prenions l'engagement, pour aller plus loin dans notre feuille de route, de délivrer en 48 heures des visas pour 10 nouveaux pays dont la Russie. Ce qui nous permettra là encore de faire valoir nos atouts de façon beaucoup plus convaincante vis-à-vis de pays dont nous savons qu'ils constituent un réservoir de touristes potentiels qui ne demandent qu'à venir plus vite, plus facilement et plus souvent dans notre pays.

La deuxième mesure sur laquelle nous nous engageons et qui a tout à voir avec l'organisation des services de l'Etat, c'est l'amélioration des files d'attente au passage de la frontière dans les aéroports. Un certain nombre d'acteurs du tourisme se sont émus, à juste titre, des conditions insatisfaisantes, des délais insatisfaisants avec lesquels étaient accueillis à la fois les ressortissants de l'Union européenne et les ressortissants non communautaires. Nous considérons qu'il y a là un verrou que nous devons faire disparaître et c'est la raison pour

laquelle nous nous engageons, avec le ministre de l'Intérieur, avec le ministre de l'Action et des Comptes publics, avec Madame la Ministre des Transports, à atteindre un objectif d'un délai d'attente maximal de 30 minutes pour les citoyens européens et de 45 minutes pour les autres ressortissants à compter du 1^{er} janvier prochain.

C'est un objectif ambitieux qui va exiger des réorganisations, des moyens, qui va exiger aussi un travail important sur la fluidification de nos process mais il est indispensable si l'on veut changer le visage de l'accueil en France et notre attractivité.

Enfin, nous réfléchissons sur la capacité que nous avons à intégrer un certain nombre d'investissements nécessaires pour le développement des stations balnéaires ou des stations de montagne dans le grand plan d'investissement qui est prévu. Il y a là encore un enjeu considérable pour l'attractivité du territoire.

Je ne dévoile pas aujourd'hui l'ensemble des mesures ou des éléments qui sont inscrits à la feuille de route que va devoir piloter Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères pour une raison simple, c'est qu'en matière de développement touristique, comme d'ailleurs dans toutes les autres matières, les constats sont connus, les annonces ont leur charme, mais la réalisation est bien plus essentielle encore et nous voulons, dans cette matière comme dans toutes les autres, convaincre, démontrer beaucoup plus qu'annoncer.

A partir du mois d'octobre, avec Jean-Yves LE DRIAN, puis au mois de janvier prochain, nous aurons l'occasion de montrer et de démontrer des décisions qui, effectivement, nous permettront d'atteindre nos objectifs. C'est un très bel effort dans lequel nous nous lançons. Je pense qu'il nous mènera loin. C'est important, pas seulement pour les acteurs économiques qui vivent du tourisme, même si, évidemment, pour vous, il y a un intérêt direct, c'est important pour la totalité du pays et pour la totalité du territoire : c'est vrai pour Paris et la région Île-de-France mais c'est vrai pour l'ensemble du territoire national qui, dans le développement touristique, joue une partie de son développement économique, joue une partie de sa cohésion. C'est vrai en métropole et dans les outre-mer.

Autrement dit, derrière le développement touristique, il y a un enjeu qui est un enjeu national économique mais plus qu'économique, c'est un enjeu de cohésion, d'attractivité, de définition de ce que nous sommes et de ce que nous montrons à ceux qui viennent nous voir. C'est un très beau chantier et je suis très heureux qu'il soit engagé aujourd'hui avec une résolution et un enthousiasme même de la part des membres du gouvernement et de l'ensemble de ceux qui se sont joints à nous aujourd'hui que je tiens à souligner. Je vous remercie.